HARANGUE MIRACULEUSE,

OU

LE MUET DEVENU ORATEUR.

Siluit terra in conſpectu ejus.

AVIS.

J'AJOUTE ici une harangue que je n'ai pas annoncée. La raiſon en eſt que je ne l'ai entendue & copiée que d'hier. A dater de la première Aſſemblée des Notables, j'ai recueilli toutes les harangues qui ſe ſont faites. J'en poſſede ſix mille deux cent quatre-vingt-douze. Mais celle que je publie ne reſſemble en rien aux autres : parmi les Notables, beaucoup de gens éloquens ſont reſtés muets ; & ici c'eſt un muet qui tout-à-coup devient éloquent.

RÉCIT PRÉLIMINAIRE.

Je ſuis Membre zélé d'un Club composé de pluſieurs Sectes & de pluſieurs partis. C'eſt une Hydre à cent têtes & à cent queues. Chaque tête veut dévorer ſa voiſine & chaque queue déchirer ſa ſuivante. Cela fait un combat interminable & un ſpectacle plaiſant. Simple Spectateur, j'étudie le caractère de chaque perſonnage qui m'environne, & je m'amuſe à voir les opinions ſe plier, ou ſe roidir, les nouvelles ſe débiter, ſe détruire, les pamphlets paroître & diſparoître, les clameurs ſe croiſer & ſe confondre. *Piu mi move il ſilenzio e meno il grido:* Le ſilence me frappe plus que les clameurs. Depuis deux ans j'étois donc frappé de voir un Homme d'une figure ſpirituelle, d'un regard attentif, ne perdant pas une parole & n'en prononçant pas une. Sans ſa phyſionomie obſervatrice, & pour ainſi dire judicative, je l'aurois pris pour

un imbécile ; mais, quoiqu'immobile dans un coin, il parcouroit de ses yeux toute la troupe animée ; il sembloit recueillir tous les traits échappés dans la dispute, & les peser en silence. Curieux de ce que pouvoit être un personnage si fixe au milieu de tant d'êtres volatils, je m'informai de son nom. J'appris que c'étoit un Homme d'un nom & d'une fortune distinguée, mais qu'il étoit muet. Je compris alors qu'il avoit raison de ne pas dire le mot & d'être le plus assidu des Clubistes : un Club est la véritable Société, le véritable monde où doit vivre un muet : toutes les bouches sont à son ordre & toutes les langues à son service. Un jour que j'observois son visage, j'apperçus tous ses muscles gonflés & tendus. Comme en ce moment la dispute étoit plus vive que jamais autour de lui, je ne vis dans les mouvemens de sa physionomie que ceux de l'unisson. Les vibrations de son oreille retentissoient dans son ame aussi haut que nos voix raisonnoient dans la chambre. Le lendemain, la dispute s'enflammant

encore davantage , tous les traits du Muet me parurent pleins d'une expreſſion qui étoit preſque la parole. Mais hier la ſcène produiſit un coup de théatre inattendu & miraculeux. On venoit de recevoir & de lire le réſultat du Conſeil d'Etat du Roi, du 27 Décembre. Les acclamations avoient accompagné la lecture ; les acclamations la couronnerent : un juſte enthouſiaſme avoit mis tout le monde d'accord. Les éloges pleuvoient ſur ce Reſcrit ſublime : le nom du Roi, celui de M. Necker, ſembloient s'élever dans un nuage d'encens pur : le perſonnage muet ſe lève d'un air inſpiré : s'avançant, ou plutôt s'élançant au milieu de l'aſſemblée attendrie, il étend ſes bras horiſontalement & murmure d'abord quelques ſons inarticulés, qui peu à peu ſe lient & deviennent une voix intelligible, ſonore & majeſtueuſe. La ſurpriſe impoſe ſilence à tout le monde ; on ſe range avec reſpect autour du nouvel orateur ; l'attention qu'il inſpire, inſpire ſon éloquence : étonné de parler, il harangue ainſi le Club étonné de l'entendre.

MESSIEURS,

Depuis deux ans je ſuis auditeur muet, & je n'ai pas perdu mon tems : mes idées ſe ſont développées en ſilence, & ma langue s'eſt dénouée de jour en jour au bruit de vos paroles. Quelques-unes de vos diſputes m'ont inſtruit ; d'autres m'ont contriſté ; d'autres m'ont ému de patriotiſme ; celle d'aujourd'hui m'enivre d'allégreſſe & d'admiration : je cède au mouvement : mes ſentimens accumulés ſe preſſent autour de ma langue devenue flexible, & ſe précipitent ſur mes lèvres devenues parlantes. Un Muet qui parle pour la première fois a le droit de tout dire ſans être interrompu : Je commence.

Dans la foule d'opinions qui ont agité tour-à-tour cette Aſſemblée, une ſeule m'avoit paru prévaloir, prédominer ſur toutes les autres, la confiance en M. Necker. Si quelques voix s'élevoient contre

lui, c'étoit timidement : elles essayoient d'insinuer ce qu'elles n'osoient exprimer : le cri général repoussoit à l'instant ces voix réfractaires, qui en se retirant attendoient un moment plus favorable. L'Administration est un champ immense ouvert à la censure. Le soupçon le parcourt sans cesse. La calomnie y garde tous les défilés, pour immoler l'un après l'autre les Ministres qui se présentent. La route politique a des inégalités naturelles, & des détours forcés où l'Administrateur est contraint de retarder sa marche ou de se replier dans son cours. C'est alors que la haine se déclare ouvertement contre lui, pour l'accuser ou d'imprévoyance ou de non-droiture. Lorsque M. Necker a souscrit au projet de rassembler les Notables, j'ai entendu dire en ces lieux : pourquoi proposer les questions de la Liberté au jugement de la tyrannie, & confier la cause de l'intérêt public au Tribunal de l'intérêt privilégié ? Mais ne falloit-il pas, Messieurs, pressentir les opi-

nions en comité délibérant, avant de les réunir en corps légiſlatif ? Quelle forme devoit choiſir le Gouvernement? celle de 1614 ? il auroit bleſſé toutes les Provinces. Celle de Tours ou celle de 1355 ? il auroit aigri tous les Corps privilégiés qui, ſelon leur coutume, auroient crié contre le deſpotiſme miniſtériel pour ſatisfaire le leur. Ne valoit-il pas mieux mettre aux priſes les opinions dans un eſpace circonſcrit où elles ne pouvoient que ſe meſurer & s'éclaircir, que de les laiſſer arriver & combattre dans une arêne où elles ſe feroient exterminées en aveugles ? J'ai entendu ici, Meſſieurs, aſſez de phraſes oratoires pour que vous m'en permettiez quelques-unes. Je comparerai donc le génie de M. Necker, planant ſur l'Aſſemblée des Notables, à cet aſtre influent & tranquille, qui levé ſur l'Océan excite dans les flots un mouvement qui ſemble orageux, mais qui les épure. Depuis que les Notables avoient trahi l'eſpérance publique, elle ſe retour-

noit toute entiere vers M. Necker, & se reposant en lui, elle le défendoit contre les partis ennemis. Le moment de son triomphe, le moment du triomphe public est arrivé. Le Roi a prononcé le salut de la Nation, & son Ministre a motivé, développé la volonté du Roi. Mon cœur a tressailli à chaque ligne de son discours. J'ai reconnu ce coup-d'œil vaste qui rassemble tous les intérêts épars & divisés, pour les soumettre au même principe. J'ai reconnu ces traits de grand caractere plus intéressans que ceux du génie, & cette noble expansion d'une conscience lumineuse à laquelle nos Ministres ne nous avoient pas accoutumés. J'ai reconnu enfin le plan de la justice suprême & de la concorde universelle.

Et quel plan plus sage pouvoit-on adopter? C'est un traité de paix entre les trois Ordres. C'est une forme qui concilie tous les droits & toutes les espérances. C'est, Messieurs, le résultat des vœux publics de plusieurs Provinces, des vœux

ſecrets de toutes les autres ; c'eſt le réſultat des ſentimens qui diſtinguent les Nobles & les Pontifes les plus éclairés de la France ; c'eſt le réſultat des délibérations du premier Parlement du Royaume & des diſpoſitions des autres Parlemens les plus zélés ; c'eſt le réſultat des Ecrits les plus ſages, des réflexions les plus profondes, des prévoyances les plus ſalutaires. L'Empire, déplacé en quelque ſorte de la ligne de ſon équilibre naturel, alloit ſe diviſer en deux : une poignée de Héros mal-conſeillés, & un monde de Citoyens trop animés peut-être alloient ſe heurter de front ; & la Nobleſſe eût péri toute entière dans ce choc inégal. L'équilibre eſt rétabli, le choc eſt prévenu, la Nobleſſe eſt maintenue dans ſa prérogative diſtinguée, le Clergé laiſſé dans la ſienne, le Tiers-Etat admis irrévocablement à la juſte égalité de la repréſentation légiſlative. Ce ſera à l'Aſſemblée nationale de diſcuter, de ſanctionner le point qui n'eſt pas moins eſſentiel à

la formation des loix ; je veux dire la délibération par tête. Tous les fantômes élevés par l'erreur ou par la mauvaise foi, pour effrayer les esprits crédules, disparaîtront au grand jour. Doutez-vous, Messieurs, que l'esprit public qui est descendu sur le Dauphiné, sur le Languedoc, sur presque toutes les Provinces, ne vienne accompagner & soutenir ses Prosélites, au milieu des Etats-Généraux ? C'est-là que la Nation reconnoîtra la Nation. C'est-là qu'un saint enthousiasme investira de toute part les préjugés & les passions, pour les convertir à la Patrie. C'est-là que cette Patrie, absente depuis tant de siècles, reparoîtra avec cet éclat, cette majesté touchante à laquelle nul regard citoyen ne peut résister. C'est-là que tous les vils intérêts, toutes les basses préventions se cacheront dans la poussière. Pourroient-ils soutenir les regards de l'Europe entière, spectatrice jalouse de nos progrès ? Quel est le Noble qui préférera un honneur fantasque & des privilèges bar-

bares, à l'honneur d'être François, au privilège d'être humain ? Quel eſt le Pontiſe qui oſera élever les Autels de la Religion contre les Autels de la Patrie, & le Sacerdoce Evangeliſte contre le Sacerdoce Légiſlateur ? Confions-nous, Meſſieurs, au mouvement univerſel qui entraîne les eſprits.

Nous les verrons s'accorder ſur les idées publiques, auſſi-tôt qu'elles paroîtront ſur leur véritable théâtre. La raiſon ſera une paſſion applaudie. Cédons à ſon impulſion régulière ; ſuivons ſa marche uniforme ; jettons loin de nous ces diviſions funeſtes, ces diſputes abſurdes, ces méfiances ténébreuſes qui nous rendoient ſuſpects & comme étrangers l'un à l'autre. Rangeons-nous ſous une bannière qui appartient à tous les Ordres & qui doit les rallier. M. Necker nous y rappelle avec cette éloquence, qui ſemble la voix de la Monarchie, & de la Liberté. Son Diſcours eſt l'abrégé de tout ce qu'on peut dire & le modèle de tout ce qu'on

peut faire. Après l'avoir médité, qui refuſeroit encore de croire à un grand Homme? Il avoit hier notre confiance, il mérite aujourd'hui notre foi.

Conſidérez ſes ennemis qui tous ſe combattent. Conſidérez ſes ouvrages qui tous s'accordent. Conſidérez ſes vertus qui ſe ſoutiennent & qui s'expliquent toutes enſemble. Lorſqu'il fut reporté à ſa place par le choix du Monarque & par le vœu du Peuple, quelle fut ſa première opération? de verſer dans le tréſor public tout ce qu'il avoit de fortune libre. Le tréſor public deviendra ainſi ſon autel ou ſon tombeau. Il a attaché à la France des biens plus conſidérables que ſa fortune: ſa Patrie, ſa Conſcience, ſa Religion: quel Conſeil dans la tête d'un Adminiſtrateur! Son génie eſt conſeillé encore par ſa poſition: elle le place au centre de tous les intérêts, pour qu'il en ſaiſiſſe le nœud médiateur: elle le porte au ſommet de toutes les vues générales pour qu'il en forme un but univerſel. Tous les Partis, tous les Corps ſe

composent un horison borné qu'ils prennent pour les limites du monde : l'Homme d'Etat franchit le cercle étroit de ces horisons imaginaires, & il embrasse toute l'étendue de l'Empire. Soumettons nos petites vues à son vaste coup-d'œil. Esprits turbulens, que voulez-vous? que voulez-vous, Génies orageux? Incendier la Patrie? soyez attendris de ses maux : les factions la déchirent, les élémens la dévastent, le fer ennemi se prépare peut-être à la dépeupler. De la Nation la plus florissante acheverons-nous de faire la Nation la plus misérable? Serons-nous la fable & peut-être la proie des Puissances voisines? Lorsque au milieu des discordes civiles, l'étendart Carthaginois, ou celui de Pyrrhus, ou celui de Mitridate, flottoit dans les airs, toute la République Romaine s'unissoit, se pressoit, se précipitoit contre la puissance ennemie, & ne formoit alors, pour ainsi dire, qu'une Légion invincible. Après avoir tant cité les Romains, soyons-le une fois. L'occasion est aussi grande que leur re-

nommée. Il s'agit de combler l'abyme creusé par deux siècles déprédateurs. Il s'agit d'élever sur les fondemens ébranlés de la Monarchie une constitution inébranlable. Réconcilions nos haines, recomposons nos idées, réunissons nos travaux, signons aux pieds du Trône une alliance entre les intérêts, & une trève entre les disputes. Le Ciel a dénoué ma langue pour vous y exhorter : la paix demandoit un miracle : l'enthousiasme l'a fait : vous avez écouté mes premières paroles : qu'elles soient les dernières si la division renaît parmi vous.

Le Muet se tut : des applaudissemens furent la réponse de chacun. Un même esprit, une même langue s'établirent, & l'on s'écria : il falloit la vertu éloquente de M. Necker pour rendre en même-tems la parole aux muets, & la concorde au monde. *Siluit terra in conspectu ejus.*

Lorsque Menenius Agrippa, ayant persuadé les Patriciens au milieu du Capitole

& les Plébéyens ſur le Mont Sacré, fut parvenu à réconcilier le Sénat & le Peuple Romain, Rome appaiſée éleva un temple à Jupiter qui ramenoit les eſprits : JOVI REDUCI. Menenius Agrippa méritoit d'avoir ſa Statue à la porte de ce Temple.

NOTE.

NOTE.

Le Muet, enchanté de parler, n'a pas trop pesé ses paroles. La haine, au contraire, forcée de se taire un moment, a pesé son silence & préparé ses objections. Qui le croiroit ? Elles circulent déjà au milieu de la joie publique & l'empoisonnent. Ecoutez les accusations obscures : écoutez mes réponses : elles seront lumineuses, car elles puiseront leur clarté dans l'Ecrit même qu'on voudroit noircir.

Iere. ACCUSATION.

Le Résultat du Conseil d'Etat du Roi engage d'avance le Trône à des sacrifices dangereux pour la Monarchie.

RÉPONSE.

Les bornes de l'autorité en sont les seuls véritables appuis. Le despotisme est le superflu des Rois, le luxe des Ministres, la pauvreté & la ruine des Etats. On ne connoît pas de Trône plus stable que celui de

l'Angleterre, ni de Couronne plus chancelante que celle des Sultans & des Sophis. Un Roi, disoit Mylord Temple à Charles II, qui veut être l'Homme de son Peuple, en devient le Dieu.

IIe. ACCUSATION.

Il semble que la Noblesse & le Clergé soient subordonnés au Tiers-Etat.

RÉPONSE.

Non; mais le Tiers-Etat leur est associé pour leur propre gloire. Il faut le dire, le redire: sans le Tiers-Etat, tous les matériaux nécessaires à la réparation publique manqueroient. C'est en lui que résident les connoissances primitives de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, du Crédit, de tout ce qui forme la richesse & la puissance nationale. Sans lui, point de Nation. Sans lui, point de législation. La Noblesse séparée en Corps n'auroit pour principe que l'Honneur, & pour mobile que les Privilèges. L'Honneur est un reste brillant de féodalité & de Chevalerie, & comme elles, il est un mêlange de liberté & de tyrannie, de

loyauté & de caprice. Ses bisarres loix sont contraires & se croient supérieures aux loix communes. Ainsi tout Corps dominé par l'Honneur & dominant par lui, sera toujours incapable, s'il est seul, de rétablir ou de fonder de justes loix; il tend à l'Anarchie par ses mœurs, & à l'Aristocratie par ses penchants.

Le Clergé, attaché aux Loix Ecclésiastiques, accoutumé aux immunités de son Ordre, nullement préparé aux sacrifices & aux contradictions, sera toujours, pendant qu'il délibérera en Corps séparé, non pas un Corps intermédiaire, comme la Noblesse, mais un Corps étranger à la Nation, & un Corps opposé aux libertés, aux équations publiques. Tous ses calculs seroient pour son profit; toutes ses opérations pour son indépendance; en un mot, loin de servir aux bonnes Loix, il s'occupera sans cesse à les combattre avec force, ou à les éluder avec art. Aussi, depuis qu'il existe, l'a-t-on vu sans cesse frauder la Monarchie, accaparer la Domination, persécuter la Raison, entraver les progrès

publics, cacher leur fortune & inſulter à la nôtre.

Mais ſi le Clergé & la Nobleſſe ſont incapables de Légiſlation, en les conſidérant en Corps ſéparés, ils ſeront l'un & l'autre ſouverainement utiles en ſe réuniſſant au Tiers-Etat. L'eſprit de Corps, réduit au ſilence devant la Nation aſſemblée, laiſſera à l'eſprit public toute ſon influence, & celui-ci gagnera une dignité nouvelle & une nouvelle vigueur, par l'acceſſion généreuſe & ſolemnelle de tous les Pontifes & de tous les Nobles de la France. Séparés, ils ſeroient les ennemis des Loix : aſſociés au Tiers-Etat, ils ſeroient les promoteurs, les protecteurs des lumières.

IIIe ACCUSATION.

M. Necker n'a pas prononcé ſeulement dans tout ſon Diſcours le mot de foi publique, & cette omiſſion peut allarmer les Créanciers de l'Etat.

RÉPONSE.

Si le mot de foi publique ne ſe lit pas

dans tout ſon Diſcours, le ſentiment de la foi publique tranſpire, éclate à chaque ligne de ſon écrit. J'oſe dire que le caractère d'un Homme vertueux eſt une ſorte de Religion qui n'a pas beſoin de ſerment pour que l'on s'y confie.

IVe. ACCUSATION.

Ce qu'il dit ſur les Lettres de cachet & ſur la liberté de la preſſe, eſt entouré d'un nuage ſuſpect, à travers lequel on croit démêler quelques principes deſpotiques.

RÉPONSE.

On prend pour un nuage l'éloignement des objets & l'obſcurité des queſtions. Celles de la liberté qui ſemble ſi claire aux eſprits ſuperficiels, préſente aux eſprits ſupérieurs une foule de difficultés à réſoudre, & de précautions à établir. Une liberté vague, illimitée, effrénée, ſeroit un cruel préſent à faire aux Peuples. Ce ſeroit bâtir au bord des précipices. M. Necker ne trace aucun plan, ne circonſcrit aucun terrein à cet égard : il ſait que l'Aſſemblée nationale eſt le ſeul architecte

qui puisse fonder la liberté politique & réparer la liberté civile.

Ve ACCUSATION.

Que veulent dire les *si* qui terminent le Résultat ? Sont-ils une menace, sont-ils une vacillation ? Le Ministre doute-t-il de la Nation ou de lui-même ?

RÉPONSE.

Il doute de l'avenir, il doute des esprits si faciles à se laisser séduire, il doute des caractères remuans qui prennent le mouvement public pour l'esprit public ; il doute des ambitieux qui s'imaginent quelquefois pouvoir s'aggrandir au milieu des ruines ; il doute des gens légers qui flottent sur la mer orageuse des opinions, & qui confondent sans cesse le port avec les écueils. Au milieu de ces doutes son ame s'élève : Elle apperçoit l'horison couvert de nuages : elle ignore s'ils n'ameneront pas des tempêtes : elle ne se détache point du timon du vaisseau, mais elle sait que le meilleur Pilote ne peut répondre d'une

longue navigation : elle ſe rappelle enfin que Chriſtophe Colomb fut expoſé à être précipité dans les flots par les Navigateurs impatiens & peu inſtruits, qu'il conduiſoit à un Monde nouveau.

VIe ACCUSATION.

Le ſtyle même de l'ouvrage ſe reſſent de l'embarras & de la perplexité de ſon illuſtre Auteur.

RÉPONSE.

La profondeur des penſées reſſemble quelquefois à l'obſcurité. La connexion des principes qui forme des nœuds généraux, paroît former quelquefois des liaiſons abſtraites. L'art de généraliſer les idées, qui eſt le talent de penſer en grand, force d'étendre l'expreſſion au lieu de l'animer, & de deſſiner d'une main vaſte au lieu de colorier avec un pinceau choiſi. Ainſi, dans ce Diſcours, l'Auteur eſt moins occupé à graver l'empreinte auguſte de ſon ſtyle qu'à expoſer l'immenſité de ſon ſujet. Mais conſidérez ce ſtyle dans les détails

où il pouvoit s'exercer : quels traits énergiques, quelles mâles expreſſions ! Liſez ce que M. Necker dit ſur les compenſations que le Monarque trouvera dans les limites de l'autorité arbitraire. C'eſt-là que le ſtyle eſt pur, grave, noble, touchant, majeſtueux. Liſez l'article même où il ſemble préſager les obſtacles & offrir ſon dévouement. Il ſemble parler du milieu du Sénat Romain ou du fond du Temple des Deſtinées. Je ne citerai que deux traits de ce Réſultat : « La cauſe du Tiers-Etat a pour » elle auſſi le bruit ſourd de l'Europe en- » tière, qui favoriſe confuſément toutes » les idées d'équité générale ». L'Europe entière applaudira cette phraſe, & Monteſquieu & Boſſuet l'auroient enviée. Le ſecond trait ſemble ſorti de la plume ſenſible de Fénelon : « Eh quoi ? les Fran- » çois qu'on a vu fléchir dans d'autres temps » devant la ſimple parole d'un Miniſtre » impérieux, n'auroient-ils de réſiſtance » qu'aux tendres efforts d'un Roi bienfai- » ſant ? »